

*Commune
d'Eyzin-Pinet
Isère - 38780*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 29 mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Eyzin-Pinet s'est réuni en session ordinaire, à la petite salle Christian Arnaud sous la présidence de M. Christian JANIN, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2022

Présents : MMES MM. AILLOUD, BAUDRAN, BERNARD, BERTHELET, BODEREAU, BROLLES, CAILLAUX, CHEVALIER, DIDIER, DUPHOT, JANIN, JURY, LAVERGNE, NIVON, PEREZ, PEYTOUD, PORCHERON et VALENCIER :

Absents excusés : M. RONZON

Absent ayant donné procuration :

M. VALENCIER est nommé secrétaire.

Objet : *Motion demi-échangeur Reventin-Vaugris*

Vu l'avis d'enquête publique portant au projet de création d'un complément au demi-diffuseur 11 de Vienne Sud,

Considérant le dossier d'enquête publique,

Considérant que la création d'un demi-échangeur sur la barrière de péage de Reventin-Vaugris améliorera la circulation tant dans la ville de Vienne qu'en direction de Lyon, bassin de travail principal des habitants de la commune,

Considérant que cette création améliorera les capacités de circulation pour les cars de ramassage scolaire et permettra aux élèves habitants la commune de gagner du temps sur les trajets de car,

Considérant que cette création améliorera la sécurité des usagers sur les réseaux secondaires, principalement utilisés par la population Eyzinoise,

Considérant que cette création permettra la réduction des nuisances, principalement celles de pollution atmosphérique, et donc d'améliorer les conditions de vie des habitants,

Considérant la synthèse de l'analyse multi critère qui démontre les avantages de la variante centre et l'absence d'avantages ou de plus-value pour les autres propositions,

Considérant que l'impact environnemental sera modéré, principalement en ce qui concerne les terres agricoles,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE le projet de création d'un demi-échangeur Vienne sud dans sa variante centre compacte.

N°025-2022

Le Maire certifie
exécutoire la
présente
délibération

Le Maire,
Christian JANIN